



Le petit rapport'eure

Le journal de la section de l'Eure



Journal d'information des Finances Publiques - CGT
Finances Publiques
cgt.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/27/>

N° 27

ASR 2018

Décembre 2017

Retour sur les mouvements contre l'ASR 2018.

Le projet d'ASR (Aménagement Structures Réseau) 2018 a été dévoilé au CTL le 13 juillet dernier. Totalement opposées à ces propositions, les organisations syndicales ont mis en place dès septembre des tournées d'HMI pour exposer aux agents les enjeux. En prenant appui sur la journée fonction publique du 10 octobre (33,10 % de grévistes pour notre département), l'action a été menée dans le département jusqu'au 20 octobre avec des taux proches de 100 % dans les services impactés directement par l'ASR. Dans ce même laps de temps un CHS-CT dont l'objet était l'ASR, a permis à la CGT d'intervenir sur les conditions de travail ainsi que sur la forte augmentation des temps de trajets pour les agents.

Durant ce mouvement, les représentants du personnel ont été reçus par M.Roche, qui est resté figé sur ses positions. A la suite, nous avons sollicité des audiences auprès du Préfet et de la déléguée de l'interrégion (DI). Puis les organisations syndicales ont décidé de coupler la journée d'action nationale DGFIP du 23 novembre avec nos revendications locales. Il a été recensé un taux de grévistes de 16,36 % pour le département (moyenne nationale 7%) avec la présence d'environ 25 agents devant la direction. Ce taux, supérieur à la moyenne nationale, est resté très en deçà de nos attentes au regard des enjeux.

Quel constat ?

A ce jour, c'est un échec sur le plan du résultat : ni retrait, ni suspension, ni modification de l'ASR. Certes, quelques aménagements immobiliers ont été obtenus en CHS-CT suite à l'entrevue avec la DI.

Le niveau de mobilisation n'a donc pas permis d'infléchir les positions du directeur. Cette mobilisation était sans doute insuffisante. En effet, elle a touché essentiellement les services concernés par l'ASR alors même que nous avons insisté sur le fait que les autres services allaient subir des modifications profondes dans la réalisation des missions et donc dans les conditions de travail qui en découlent.

Au travers de la restitution du tableau des grévistes recensés par la direction, on constate que globalement certains services et certaines catégories sont peu ou pas représentés. D'autre part, les agents ont été sollicités sur 3 journées de grève mais la grande majorité ne les aura pas faites.

Est-il raisonnable de penser qu'un tel niveau de mobilisation pouvait infléchir la décision du directeur ?

Cette mobilisation ne reflète pourtant pas le sentiment général des agents. Le baromètre social du département (chiffres de décembre 2016) indique : 84 % des agents « estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens » et 72 % sont « pessimistes sur leur avenir au sein de notre administration ». Pourquoi ces chiffres ne se sont-ils pas concrétisés par une mobilisation beaucoup plus forte ? Certains collègues avancent des raisons financières, d'autres que l'action bien que fondée est vouée à l'échec.

Ce qui est certain c'est que les agents des finances publiques ont su arracher des acquis et des protections au travers des luttes antérieures; l'action collective d'un haut niveau reste celle qui peut conduire à imposer nos revendications légitimes. Une mobilisation plus importante aurait certainement contraint le directeur et la DG à modifier leur projet . L'assemblée générale de notre syndicat, qui se déroulera courant 1^{er} trimestre 2018, sera aussi l'occasion de débattre de « comment mobiliser pour réussir une action ? ». D'autant plus que les sujets ne manqueront pas dans un avenir proche : nouvelles règles de mutation, CAP 2022 (abandon, externalisation ou transfert aux collectivités locales de missions), suppressions d'emplois et son cortège de restructurations/suppressions de services...Il convient de s'interroger individuellement mais aussi collectivement sur l'action à mener pour transformer la DGFIP de façon différente de ce vers quoi elle tend aujourd'hui.

Pour la CGT FP, le combat n'est jamais totalement terminé, c'est pourquoi nous avons écrit le 7 décembre à la déléguée de Bruno Parent pour l'interrégion nord.

Courrier adressé à la déléguée.

« Vous avez accepté de nous rencontrer en audience, à la demande de l'intersyndicale Euroise, le 6 novembre dernier et nous vous en remercions.

Cependant, nous ne pouvons que déplorer que les suites de cette audience n'aient abouti à la moindre modification du projet d'ASR de M. Roche. Force est de constater que cette mise en place s'effectue dans la précipitation (succession de plans sur Evreux Politzer, travaux effectués après installation des agents, ces derniers subissant des nuisances suite à dépose ou pose de cloisons...).

Pour ce qui concerne les deux fusions de SIE, les réunions métiers en présence d'agents, mettent en évidence l'absence de soutien de la direction laissant les chefs de service bien seuls devant les difficultés engendrées par ces nouvelles organisations.

Quant au budget alloué aux travaux engendrés par ces restructurations, tout est fait à minima ; même la pose d'une cloison BA 13 est refusée en CHS-CT car trop coûteuse ! Vos propos laissent pourtant à penser que l'interrégion serait en capacité d'apporter pour le moins, une aide financière. Pour les agents subissant restructurations et déménagement, la moindre des choses aurait été de se préoccuper de leur bonne installation, alors même que le nombre d'agents sur Politzer augmente fortement avec les arrivées des SIP-PCR-PCE-SIE Verneuil.

Sur l'aspect immobilier, nous sommes étonnés que notre ministère, si attentif aux problématiques amiante, laisse transférer des services vers un site amianté (Pont Audemer) en délaissant un site non amianté (Bernay) et plus récent de surcroît. A croire que la gestion des deniers publics n'intéresse pas Bercy !

C'est pourquoi, nous avons demandé à nos camarades CGT qui siègent au CHS ministériel de porter ces éléments à la connaissance du secrétariat général. »

Domages collatéraux : Fusion des SIP sur Evreux sud = éclatement du CDIF !

Avec l'arrivée du SIP Nord à Politzer, il fallait bien réussir « à caser » tous les agents ! Du coup, le CDIF se trouve scindé en deux... et d'un bout à l'autre de l'immeuble, avec d'un côté le PTGC (pôle topographique) et de l'autre, les secteurs fonciers (locaux d'habitations et professionnels). Cela ne répond à aucune logique métier puisque les missions topographiques, foncières et fiscales sont étroitement liées, ce qui d'ailleurs a été réaffirmé lors des derniers GT cadastre.

Concernant le déménagement du PTGC

et quelques jours après son installation, ont été effectués la pose d'une cloison, d'une porte et quelques coups de pinceaux. N'était-il pas possible de faire ces travaux avant de déménager ces collègues ? Pourquoi un tel empressement à démarrer les travaux sur le site de Politzer ?



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION : <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité Je souhaite m'abonner à : <input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.	NOM : Prénom : Date de naissance : .. / .. / Catégorie : Grade : Echelon : Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/> Adresse administrative : Adresse pour l'envoi de la presse : <input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) : Tél. : Mel : Date : .. / .. / Signature :
RESERVÉ À LA SECTION Saisie CoGiTiel par la section le : .. / .. / Date de réception au bureau national, le : .. / .. /	